

# Le Varron

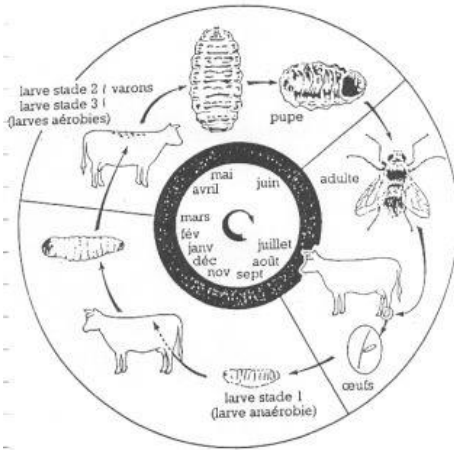
Dans notre département, ces appellations sont délivrées par le GCDS et nos cheptels ont l'appellation de « cheptel assaini en varron » sur leur ASDA depuis le 06/10/2005.

## 1- Généralités

Le varron est le nom donné aux derniers stades larvaires d'une mouche qui pond ses œufs sur les bovins.

Dès l'éclosion, les premières larves pénètrent et migrent jusqu'à sortir sous la peau de l'hôte, qu'elles trouvent en provoquant une inflammation : l'hypodermose.

L'hypodermose est une myiase interne : les larves se développent et creusent leur trajet dans les muscles, dans le canal rachidien le long de la moelle épinière, dans la paroi de l'œsophage.

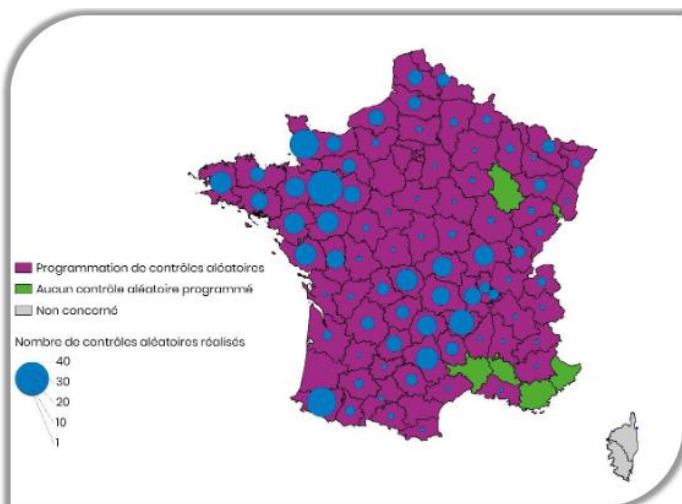


Chez les bovins, l'hypodermose entraîne des pertes liées à la baisse de la production laitière et au ralentissement de la croissance des jeunes. En outre, les animaux parasités par le varron sont plus fragiles et réceptifs aux infections. Plus rarement, la libération de toxines à partir des larves entraîne la mort subite des animaux parasités ou des troubles neurologiques graves. Enfin, la sortie au printemps des larves détériore de manière irrémédiable le cuir.

## 2- Bilan annuel GDS France

Le territoire français est considéré zone assainie de Varron (taux d'infestation des cheptels mis en évidence par le plan de contrôle aléatoire strictement inférieur à 5 % pendant 2 années consécutives) et pour conserver ce statut une surveillance est réalisée chaque année sur les cheptels bovins.

### Contrôles aléatoires 2021-2022



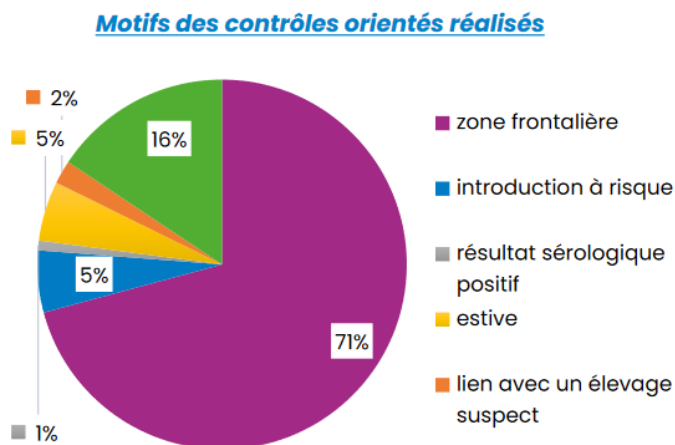
Pour la campagne 2021-2022, 1258 cheptels étaient programmés et 1044 cheptels ont effectivement été contrôlés soit 83% de l'échantillon.

La carte ci-contre présente les départements ayant réalisé des contrôles sérologiques aléatoires avec le nombre de contrôles effectués.

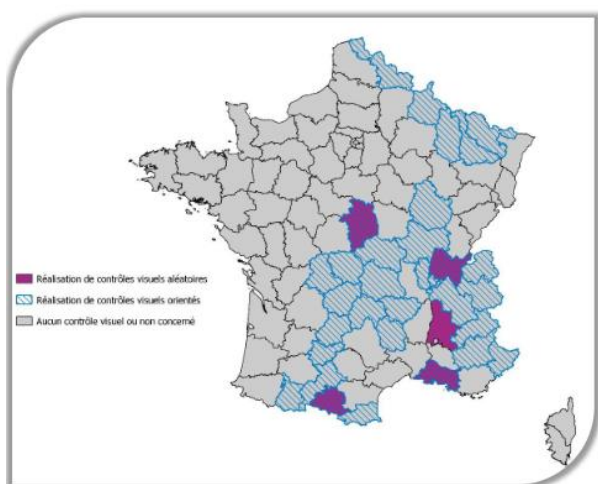
## Contrôles orientés 2021-2022

Lors de la campagne 2021-2022, 1744 cheptels étaient programmés en contrôle orientés et 1514 ont été effectivement réalisés.

Les raisons de ces contrôles orientés réalisés sont les suivantes :



## Contrôles visuels 2021-2022



En complément ou en remplacement des contrôles sérologiques, des contrôles visuels sont réalisés et ils peuvent être aléatoires ou orientés.

Pour la campagne 2021-2022, 259 contrôles visuels étaient programmés : 189 ont réellement été réalisés, soit 73 %.

## Résultats de la surveillance 2021-2022

	Contrôles Sérologiques aléatoires	Contrôles Sérologiques orientés	Contrôles visuels
Nombre de contrôles réalisés (cheptels)	1044	1514	189
Nombre de cheptels avec des résultats séropositifs / suspicions	13 ( 2 en 2020-2021 )	18 ( 8 en 2020-2021 )	0
Nombre de foyers d'hypodermose bovine	0		

## Résultats séropositifs 2021-2022

- 31 cheptels séropositifs dont 1 détecté dans le lait de grand mélange (Laitier)
- 14 demandes de confirmation au LNR (Laboratoire National de Référence)

Après enquête épidémiologique, contrôles visuels et/ou traitements ⇒ Absence de risque

**Conclusion :** Aucun foyer n'a donc été détecté sur le territoire lors de la campagne de surveillance varron 2021-2022, que ce soit dans le cadre des contrôles aléatoires ou orientés. Le statut « assaini » de la France est maintenu.

(Source graphiques et textes : GDS France / Journée Nationale de la Référence Professionnelle 09/03/23)

## 4- Changement d'orientation du programme Hypodermose avec Projet de PSIC (Programme Sanitaire d'Intérêt Collectif)

L'hypodermose qui était catégorisé en danger sanitaire de niveau 2 (DS2) n'est plus catégorisé par la Loi de Santé Animale (LSA). Le dispositif actuel permet le maintien de la qualification de la France par zone (assainie ou indemne) avec la surveillance aléatoire et évite l'apparition de nouveau foyer avec la surveillance orientée et la gestion des introductions à risques.

Le projet du PSIC prévoit la suppression de la surveillance aléatoire et définit deux niveaux de risque conditionnant les mesures à mettre en œuvre avec un renforcement des contrôles à l'introduction.

### Deux niveaux de risque

#### Niveau modéré : risque moindre

- Troupeaux précédemment à risque 1 ayant mis en œuvre les mesures attendues
- Troupeaux ayant introduit des bovins à risque (bovins étrangers ou corses, issus de troupeaux à risque 1), sans traitement
- Troupeaux dans une zone à risque de réinfestation



→ Mesures de surveillance orientée

### Deux niveaux de risque

#### Niveau élevé : alerte sanitaire

- Troupeaux infestés
- Troupeaux suspects d'être infestés
- Troupeaux avec résultats séropositifs



→ Mesures de lutte  
→ Mesures de **surveillance orientée**  
→ Traitement des bovins introduits issus de ces troupeaux

**Conclusion** : Pour l'instant il n'y a pas d'échéance de prévue pour la mise en place de ce futur PSIC Varron et pour la création d'un réseau de laboratoires agréés.

(Source graphiques et textes : GDS France / Journée Nationale de la Référence Professionnelle 09/03/23)

### 3- La certification des cheptels en Corrèze au 19/04/2023

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Dépistage sur sang et sur lait</b>	<b>Cheptels en contrôles aléatoires</b>				
	9 négatifs / 14	15 négatifs / 20	11 négatifs / 21	16 négatifs / 19	14 négatifs / 18 & 1 atelier fermé
	<b>Cheptels en contrôles orientés</b>				
	17 négatifs / 22	16 négatifs / 22	15 négatifs / 17	14 négatifs / 17	17 négatifs / 17
<b>Contrôles visuels</b>	10 visites pour des cheptels qui n'ont pas fait de prises de sang dans la période prévue.	7 visites pour des cheptels qui n'ont pas fait de prises de sang dans la période prévue. 3 cheptels sans bovins. 1 cheptel fermé	8 visites pour des cheptels qui n'ont pas fait de prises de sang dans la période prévue. 3 cheptels fermés 1 cheptel avec bovins de -24 mois	3 visites pour des cheptels en contrôle orienté qui n'ont pas fait de prises de sang dans la période prévue. 3 cheptels fermés	2 visites pour des cheptels en contrôle orienté qui n'ont pas fait de prises de sang dans la période prévue



Image source internet